

Ordre des comptables généraux licenciés du Québec (CGA)



500, Place d'Armes, bureau 1800
Montréal (Québec) H2Y 2W2
Téléphone : 514 861-1823
1 800 463-0163
Télécopieur : 514 861-7661
ordre@cga-quebec.org
www.cga-quebec.org

RAPPORT ANNUEL

2006-2007

Nous n'avons jamais été
aussi près du but



Ordre des CGA
du Québec

NOTRE MISSION

*Garantir le professionnalisme des CGA et
promouvoir leur rayonnement*

NOTRE VISION

Être le leader de la profession comptable

NOS VALEURS

Intégrité, transparence, respect et équité

OUR MISSION

*Guarantee the professionalism of CGAs and
promote their influence and visibility*

OUR VISION

Be the leader of the accounting profession

OUR VALUES

*Integrity, transparency,
respect and fairness*

02	MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
04	CHAIRMAN OF THE BOARD'S MESSAGE
06	MOT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
08	PRESIDENT AND CHIEF EXECUTIVE OFFICER'S MESSAGE
10	SURVOL DE L'EXERCICE 2006-2007
12	OVERVIEW OF YEAR 2006-2007
14	LE BUREAU
15	LE COMITÉ ADMINISTRATIF
16	LE COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE
17	LE COMITÉ DE DISCIPLINE
18	RAPPORT DU SYNDIC
19	COMITÉS DE L'ORDRE
20	PERSONNEL DU SIÈGE SOCIAL DE L'ORDRE
21	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
	ÉTATS FINANCIERS
25	RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION
26	RAPPORT DES EXPERTS-COMPTABLES
27	RÉSULTATS DE L'EXERCICE
28	ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
29	BILAN
30	FLUX DE TRÉSORERIE
31	NOTES COMPLÉMENTAIRES
36	RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

2006-2007

Monsieur Michel Bissonnet

Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 61^e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de la Justice,
Jacques P. Dupuis
Québec, juin 2007

Monsieur Jacques P. Dupuis

Ministre de la Justice
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 61^e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Conseil,
Michel P. Laliberté, FCGA
Montréal, juin 2007

Monsieur Gaétan Lemoyne

Président
Office des professions du Québec
800, place D'Youville, 10^e étage
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 61^e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Conseil,
Michel P. Laliberté, FCGA
Montréal, juin 2007

OBTENTION DES PLEINS DROITS : NOUS SOMMES TOUT PRÈS DU BUT!

Chères consoeurs, chers confrères CGA,

L'année qui vient de s'écouler nous a permis de franchir un pas de géant vers l'obtention des pleins droits. Le 14 décembre dernier, le ministre de la Justice déposait à l'Assemblée nationale du Québec un projet de Loi: « Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur les comptables agréés concernant la comptabilité publique ». Lorsqu'il sera adopté, ce projet de loi permettra aux CGA du Québec d'exercer la comptabilité publique, soit les missions d'examen et les missions de vérification à la suite de l'obtention du titre d'auditeur. Nos membres pourront alors offrir les mêmes services de certification que ceux prodigués par tous les experts-comptables CGA ailleurs au Canada.



Michel P. Laliberté, FCGA
Président du Conseil

Nous n'avons jamais été aussi près du but. C'est d'ailleurs ce qui nous motive à poursuivre nos efforts et à mettre tout en œuvre pour que le gouvernement adopte ce projet de loi le plus rapidement possible. C'est l'objectif que nous nous sommes fixés et nous poursuivrons nos efforts jusqu'à ce que nous obtenions gain de cause. Ainsi, nous prendrons la place qui nous revient. L'obtention des pleins droits reconnaîtra, une fois pour toutes, le statut professionnel de l'ensemble des CGA du Québec. Rappelons-nous qu'il ne s'agit pas d'un privilège qui nous est octroyé, mais d'une reconnaissance de notre formation professionnelle.

Une permanence et une gouvernance tonifiées

Depuis l'arrivée en mai 2006 de la présidente-directrice générale, Mme Danielle Blanchard, CGA, nous avons entrepris d'importants changements quant au partage des responsabilités entre la gouvernance et la permanence. Nous lui avons d'ailleurs confié le mandat d'accroître l'efficacité des opérations. De plus, l'Ordre s'est doté d'une gouvernance dont les orientations stratégiques correspondent mieux aux nouvelles réalités du contexte économique actuel.

Ces changements s'inscrivent dans une philosophie bien précise : celle de **notre mission** qui est de garantir le professionnalisme des CGA et de promouvoir leur rayonnement, celle

de notre **vision** qui est d'être les leaders de la profession comptable, et celle de **nos valeurs** qui sont l'intégrité, la transparence, le respect et l'équité. Nous sommes persuadés que les bénéfices qui découleront de ces améliorations nous permettront d'assurer la pérennité, la reconnaissance et la fierté CGA.

Dans la foulée de ces changements, nous avons enclenché la révision des politiques de l'Ordre pour bien encadrer cette nouvelle dynamique. Nous avons également procédé à un examen approfondi des rôles et des responsabilités des différents comités et des groupes de travail au sein de l'Ordre afin d'optimiser leur efficacité et leur efficience.

L'Ordre à l'Assemblée nationale

Outre le dossier des pleins droits, qui nous a amené à faire des représentations continues auprès des instances gouvernementales, l'Ordre a réussi à augmenter sa visibilité sur la scène politique provinciale. Deux mémoires importants ont été déposés auprès de la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale du Québec.

Ainsi, lors des consultations particulières et des auditions publiques sur l'énoncé de politique intitulé « Moderniser la gouvernance des sociétés d'État » notre mémoire avait pour but de faire valoir notre expertise et notre expérience sur la question de la gouvernance. Les parlementaires ont eu l'occasion de prendre connaissance de l'engagement des CGA dans la gestion des entreprises privées et des organismes publics, ce qui a permis de faire valoir le professionnalisme des CGA.

En janvier 2007, notre second mémoire dans le cadre du mandat d'initiative sur la protection des épargnants nous a permis de bien mettre en évidence l'importance de l'indépendance de l'expert-comptable. Nous en avons également profité pour soumettre des propositions pertinentes en ce qui a trait à une protection accrue des épargnants en respect de notre raison d'être, soit la protection du public.

En bref...

Le constat est éloquent : l'exercice 2006-2007 s'est avéré à la fois productif et stimulant. Nous avons mis en place une structure organisationnelle pour mieux répondre aux besoins de nos membres et nous sommes en voie d'obtenir nos pleins droits. Près du but, nous comptons sur vous pour atteindre ensemble cet objectif tant convoité. J'invite tous les membres à arborer fièrement leur titre CGA.

Je tiens à remercier mes collègues du Bureau, du Comité administratif, des sections, des comités et de la permanence pour leur excellent travail. Nous avons toutes les raisons d'être fiers du travail accompli.



FCGA.

Michel P. Laliberté, FCGA

Président du Conseil

Ordre des CGA du Québec

Le 28 mai 2007

FULL PRACTICE RIGHTS: NEARING OUR GOAL!

Dear CGA colleagues:

Over the past year, CGAs have taken a giant step toward obtaining full practice rights. On December 14, 2006, Quebec's Minister of Justice tabled a bill entitled "An Act to amend the Professional Code and the Chartered Accountants Act with respect to public accountancy" in the National Assembly. Once passed, this legislation will authorize Quebec CGAs to practice public accountancy, i.e., to conduct review and audit engagements after obtaining their auditor designation. Our members will then be able to provide the same range of assurance services offered by CGAs elsewhere in Canada.



*Michel P. Laliberté, FCGA
Chairman of the Board*

We have never been so close to achieving our goal. This has inspired us to redouble our efforts and to take all necessary steps to ensure that this legislation is adopted without delay. That is the goal we have set for ourselves; we will persevere until justice is done and we have gained our rightful place. This legislation will provide Quebec CGAs with definitive recognition of their full professional status. We should bear in mind that practice rights are not a privilege, they are official recognition of our professional training.

Strengthening our permanent staff and governance structure

Following the appointment of Danielle Blanchard, CGA, as President and Chief Executive Officer in May 2006, we have undertaken a series of major changes involving the division of responsibilities between our permanent staff and our governance structure. Our management team has been mandated to increase our operating efficiency, while the strategic direction of the Ordre's governance structure has been closely aligned with the new realities of today's economic climate.

These changes are consistent with our stated philosophy, which encompasses our mission – to guarantee the professionalism of CGAs and to promote their influence and visibility – as well

as our vision – to be the leaders of the accounting profession – and our core values of integrity, transparency, respect and equity. We are convinced that the benefits accruing from these improvements will ensure the Ordre's continuing viability while contributing to the recognition of our professional qualifications and increasing CGAs' professional pride.

In keeping with this new dynamic, we have begun reviewing the Ordre's policy framework. We have also undertaken an in-depth review of the roles and responsibilities of the Ordre's various committees and task forces with a view to optimizing their effectiveness and efficiency.

Submissions to the National Assembly

The issue of practice rights has entailed making ongoing representations to the Government of Quebec. In addition, the Ordre has worked to increase its visibility on the provincial political stage by submitting two major briefs to the National Assembly's Public Finance Committee.

In conjunction with the special consultations and public hearings relating to the "Modernizing the Governance of Government Corporations" policy statement, we tabled a brief aimed at promoting our governance expertise and experience while providing lawmakers with an overview of CGAs' demonstrated commitment as public and private-sector managers.

In January 2007, we tabled a second brief emphasizing the importance of professional accountant independence in connection with the initiative mandate concerning investor protection in Quebec. We also submitted a series of relevant proposals aimed at increasing investor protection, in keeping with our central goal of protecting the public.

In summary

2006-2007 was both productive and stimulating – an apt summary of an exceptional year. Our new organizational structure is better suited to meeting our members' needs; moreover, we are well on the way to obtaining full practice rights. Now that we are this close, we are counting on your collective support so we can achieve our longstanding goal. To this end, I urge all of our members to proudly display their CGA affiliation.

I would like to thank my colleagues on the Executive Committee, the Bureau, the regional chapters, the committees and our permanent staff for their excellent work. We have every reason to be proud of what we have accomplished together.



F C C A .

Michel P. Laliberté, FCGA

Chairman of the Board
Ordre des CGA du Québec

May 28, 2007

LES PRIORITÉS :

PROTECTION DU PUBLIC, RAYONNEMENT ET RECONNAISSANCE DU TITRE CGA

L'Ordre des CGA est à un tournant important. Mes premiers mois à l'Ordre furent des plus intenses. Cette période m'a permis de m'approprier les rouages de l'organisation et de contribuer étroitement avec le Comité administratif, le Bureau et la permanence pour faire progresser plusieurs dossiers. La mission, la vision et les valeurs sont maintenant les fondements de notre organisation. Chaque jour, tout comme vous, elles m'inspirent et me motivent. Mon rôle est de mettre en œuvre le plan d'action qui découle de la planification stratégique adoptée et de mobiliser la permanence pour le réaliser.



*Danielle Blanchard, CGA
Présidente-directrice générale*

Une étape importante de l'année 2006 a été le déménagement dans de nouveaux locaux plus fonctionnels situés dans le Vieux-Montréal près du cœur de la communauté des affaires. Afin de mieux répondre aux besoins des membres, nous avons par la suite mis en place un nouveau site Internet. Les fonctionnalités du système sur lequel il est basé permettent au personnel de l'Ordre de mettre à jour les différentes rubriques sans intermédiaire. Nous pouvons rafraîchir l'information en temps réel. De plus, les membres peuvent modifier eux-mêmes les informations de base qui les concernent afin de les actualiser instantanément. Lors des prochains mois, nous prévoyons étendre les possibilités de gestion en ligne aux dossiers des étudiants.

L'Ordre s'est aussi doté de nouveaux logiciels qui lui donnent plus de capacité et de flexibilité afin de bien répondre aux exigences de l'Office des professions. De plus, ces logiciels lui permettent de respecter les conditions de la Loi 86 relative à l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Cette loi, qui entrera en vigueur le 14 septembre 2007, modifie substantiellement le Tableau des membres de l'Ordre en y ajoutant de nouveaux renseignements accessibles au public.

En ce qui a trait au personnel de la permanence, nous avons revu et enrichi la structure organisationnelle, dont le groupe des communications, afin que l'Ordre demeure près de ses principales clientèles soit le public, ses membres, les candidats et les étudiants. Le plan de communication sera renouvelé pour que notre positionnement soit clairement établi en fonction des priorités que le Bureau nous a données.

Une année bien remplie

Parmi les nombreuses activités tenues au cours de la dernière année, trois se distinguent tout particulièrement. D'abord, le *Forum de la Performance 2006*, qui visait à parfaire l'expertise de nos membres, a eu lieu en octobre dernier au Saguenay Lac-St-Jean sous le thème : « La polyvalence, ça se cultive ». Cet événement est suivi par celui de la remise des permis. C'est l'occasion par excellence de démontrer notre fierté d'accueillir parmi nous de nouveaux membres CGA et de souligner leurs efforts pour atteindre cet accomplissement.

En troisième lieu, notre *Méga Cocktail* qui se veut un événement destiné à la relève CGA, s'est tenu en mars 2007. Les candidats et étudiants y ont recueilli une manne d'information et ont rencontré plusieurs employeurs éventuels. Ils ont été en mesure de développer ainsi un réseau d'affaires parmi les nombreux CGA présents. Ce fut sans contredit un autre moyen d'accroître notre visibilité auprès du monde académique. Cette année, plus de 600 personnes étaient présentes à cette activité. Un franc succès!

Un ancrage important dans le monde académique

En 2006-2007, l'Ordre a participé à plus d'une cinquantaine d'activités universitaires dans toutes les régions du Québec par le biais de ses bénévoles et de ses permanents. Celles-ci ont attiré plus de 4 400 étudiants à des séances d'information, des journées d'emploi et de carrières, des journées portes-ouvertes, des cliniques d'impôt et des remises de bourses. L'objectif est de maintenir et d'accroître notre visibilité auprès des étudiants et du corps professoral afin de promouvoir notre nouveau programme d'expertise professionnel (PEP) ainsi que les avantages du titre CGA. De nouvelles ressources se sont ajoutées à l'Ordre pour être plus près des jeunes à la recherche d'une carrière de haut niveau à la fois variée et motivante.

Des sections de l'Ordre bien appuyées

Nos 8 000 membres se répartissent en sections dans treize régions du Québec. Chacune de ces sections joue un rôle actif dans sa communauté et elles sont primordiales dans le rayonnement régional de l'Ordre. C'est pourquoi il les a dotées de nouveaux outils pour mieux connaître les membres, candidats et étudiants de ces sections et faciliter la communication avec eux.

Ouverture sur le monde

Nous avons poursuivi le travail amorcé depuis de nombreuses années afin de maintenir des liens importants avec les politiciens et les autorités de tous les paliers gouvernementaux. Soulignons plus particulièrement notre volonté de collaborer avec le

ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour l'intégration de personnes formées à l'extérieur et qui voient une occasion intéressante de carrière à titre de CGA.

Sur le plan international, nous avons solidifié nos acquis et établi de nouveaux contacts avec des intervenants européens et africains. De plus, nous avons accueilli lors du Forum de la performance 2006, une délégation d'experts-comptables français avec lesquels nous maintenons depuis plusieurs années des liens étroits. À cette occasion, nous avons précisé les objectifs que nous voulons atteindre au cours de la prochaine année par une collaboration accrue.

La formation continue

La protection du public demeure au cœur notre mission et la formation est une composante essentielle pour garantir le professionnalisme de nos membres. En tant que précurseur d'un règlement de formation continue obligatoire, l'Ordre est fier de constater la réponse enthousiaste de ses membres aux nouvelles exigences que cela entraîne. Je tiens à souligner que nous avons eu de nombreuses demandes pour des formations encore plus pointues et d'avant-garde, ce qui nous incite à mettre les efforts requis pour y répondre adéquatement le plus rapidement possible.

Conclusion

Les fonctions que j'ai été amenée à assumer au cours de mes premiers mois à l'Ordre des CGA m'ont fait réaliser l'ampleur de la tâche à accomplir par la permanence en collaboration avec les élus et les membres bénévoles.

J'ai constaté avec fierté que tous ont à cœur de faire avancer leur Ordre et la profession comptable. Je tiens à remercier bien sincèrement le personnel du siège social de tous les efforts déployés durant l'année malgré tous les changements survenus. Je remercie également les membres du Comité administratif et du Bureau qui m'ont accordé leur appui et leur confiance. J'encourage tous les CGA à se joindre à nous afin que le titre CGA soit reconnu à sa juste valeur.



Danielle Blanchard, CGA
Présidente-directrice générale
Ordre des CGA du Québec

Le 28 mai 2007

OUR PRIORITIES:

PROTECTING THE PUBLIC, PROMOTING THE CGA DESIGNATION AND OBTAINING FULL RECOGNITION FOR CGAs

The Ordre des CGA du Québec is at a critical turning point. The first few months in my new position were very intense. During that time, I familiarized myself with the Ordre's operations and worked closely with the Executive Committee, the Bureau and the permanent staff, making progress on a number of key issues. Our mission statement, corporate vision and core values now form the cornerstone of our organization, providing a constant source of inspiration and motivation for us all. My role is to implement the action program stemming from our strategic plan and to coordinate our permanent staff's efforts in this regard.



*Danielle Blanchard, CGA
President and Chief Executive Officer*

One key development in 2006 was our move into new facilities in Old Montreal, close to the heart of the business district. To meet our members' needs more effectively, we also launched a new website. New features allow our staff to access various data sources directly and to update information in real time. In addition, members can instantly modify and update their information on file. We also intend to provide CGA students with online file management capabilities over the next few months.

The Ordre has also implemented new software providing enhanced capacity and flexibility and meeting the annual reporting requirements established by the Office des professions du Québec. This new software will also enable us to satisfy the conditions set out in Bill 86 with respect to personal information protection and access to public organization documents. Under the provisions of Bill 86, which will take effect on September 14, 2007, the Ordre's membership roll will be modified significantly, including the addition of new publicly-available information.

As regards our permanent staff, we have reviewed and enhanced our organizational structure, including the Communications Department, to ensure that the Ordre remains in close contact with its main client and stakeholder groups, i.e., the public, CGA members, candidates and students. Updates to our communications program will ensure that our strategic positioning is clearly aligned with the priorities set by the Bureau.

An eventful year

Three events in particular stand out in the wide range of activities organized over the past 12 months. First and foremost, the 2006 Performance Forum was held last October in Saguenay/Lac St. Jean under the theme of "Cultivating Multidisciplinary Skills" with a view to enhancing our members' expertise. This was followed by the CGA graduation ceremony – an excellent opportunity to proudly welcome our newly-minted CGAs and to pay tribute to their accomplishments.

Our Mega Cocktail was held in March 2007, targeting the new generation of accounting professionals. CGA candidates and students obtained a wealth of information during discussions with prospective employers. The event also provided opportunities to build business networks among the many CGAs in attendance and to raise CGAs' profile among the academic community. Over 600 people attended the Mega Cocktail – a resounding success!

Solid academic roots

In 2006-2007, the Ordre's volunteers and permanent staff took part in over 50 on-campus activities attended by nearly 4,400 students across Quebec. These activities included information sessions, employment and career days, "open door" events, tax clinics and awards ceremonies. The Ordre is seeking to raise its profile among students and professors by publicizing our new Professional Expertise Program (PEP) and promoting the advantages of the CGA designation. We have also developed new resources to maintain closer ties with young people seeking exciting and challenging high-level careers.

Support for regional chapters

The Ordre's 8,000 members are grouped into 13 regional chapters, each of which plays a key role in community affairs and in the Ordre's development at the local level. The various chapters have been equipped with new tools designed to strengthen relations and communications with CGA members, candidates and students.

National and international opportunities

We also pursued the efforts we began several years ago aimed at maintaining solid ties with political leaders and government officials at all levels. In particular, we have been working closely with the Quebec Department of Immigration and Cultural Communities to accommodate foreign-trained individuals interested in various career opportunities available to CGAs.

In the international arena, we have built on our achievements and established new contacts with European and African stakeholders. At the 2006 Performance Forum, we welcomed a delegation of French accountants with whom we have worked closely over the past few years and set a number of goals that we will achieve through enhanced cooperation over the next twelve months.

Continuing education

Since protecting the public is so central to our mission, continuing education is an essential part of guaranteeing our members' professionalism. As one of the first accounting organizations to adopt a mandatory continuing education program, we were very pleased by our members' enthusiastic response to the new requirements. I should also point out that we have received numerous requests for advanced and specialized training activities. We will strive to meet this demand as expeditiously as possible.

Conclusion

The initiatives undertaken during my first few months with the Ordre have given me a clearer understanding of the duties being carried out by our permanent staff, with the support of our elected officials and member volunteers.

I am very pleased to note that we are all devoted to the advancement of the Ordre and the accounting profession. In particular, I would like to express my sincere gratitude to our permanent staff for their dedicated efforts over the past 12 months, despite the various changes that have taken place. I would also like to thank the members of the Executive Committee and the Bureau for their support and confidence. I invite all CGAs to join with us to ensure that the CGA designation obtains the recognition it deserves.



Danielle Blanchard, CGA
President and Chief Executive Officer
Ordre des CGA du Québec

May 28, 2007

SURVOL DE L'EXERCICE 2006-2007

Une remise des permis sous le signe de *La polyvalence ça se cultive*

La prestigieuse remise des permis de l'Ordre s'est tenue au Royaume du Saguenay-Lac-Saint-Jean sous la présidence d'honneur de M. Simon Brault, CGA, directeur général de l'École nationale de théâtre du Canada et vice-président du Conseil des arts du Canada. Lors de son discours, M. Brault a invité les nouveaux CGA à exercer leur nouvelle profession avec cœur, avec rigueur, et surtout, avec ouverture. La cérémonie a été animée avec professionnalisme et doigté par le populaire, Pierre Bruneau, lecteur de nouvelles du réseau TVA. L'évènement a aussi souligné les exploits exceptionnels de trois médaillés qui ont obtenu, aux examens nationaux, les moyennes les plus élevées de leur promotion.

Médaillé d'or

De gauche à droite :
Mme Jackie Poirier, FCGA,
présidente du Conseil
de CGA-Canada, M. Simon
Brault, CGA, président
d'honneur de la remise
des permis, M. Daniel
Martineau, CGA,
médaillé d'or, et M. Michel
P. Laliberté, FCGA,
président du Conseil
de l'Ordre.

Médaillée d'argent

De gauche à droite :
Mme Jackie Poirier, FCGA,
présidente du Conseil de
CGA-Canada, M. Simon
Brault, CGA, président
d'honneur de la remise
des permis, Laurie Hamann,
CGA, médaillée d'argent
et M. Michel P. Laliberté,
FCGA, président du
Conseil de l'Ordre.

Médaillée de bronze

De gauche à droite :
Mme Jackie Poirier, FCGA,
présidente du Conseil de
CGA-Canada, M. Simon
Brault, CGA, président
d'honneur de la remise
des permis, Hélène Forest,
CGA, médaillée de bronze
et M. Michel P. Laliberté,
FCGA, président
du Conseil de l'Ordre.

L'Ordre près du cœur de la communauté des affaires

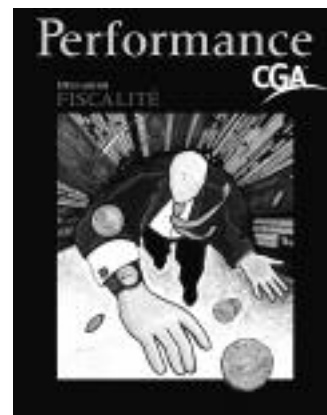
Une étape importante de l'année 2006 a été le déménagement dans de nouveaux locaux plus fonctionnels situés dans le Vieux-Montréal près du cœur de la communauté des affaires.

Le leadership des CGA en matière de fiscalité s'impose

La compétence des experts-comptables CGA en matière de fiscalité est bien connue. L'exercice financier 2006-2007 nous a permis de démontrer notre leadership en la matière. En plus d'être présents auprès des instances gouvernementales pour faire valoir notre point de vue, nous avons rapidement diffusé, à nos membres, un résumé étoffé des mesures budgétaires annoncées dans le cadre du dépôt des budgets fédéral et provincial.

Le comité de fiscalité de l'Ordre a également préparé, à l'intention des membres, une édition spéciale du magazine *Performance* dédiée exclusivement à la fiscalité. Cette initiative a permis l'instauration d'une série de trois déjeuners conférence au cours desquels des conférenciers CGA de renom ont présenté les sujets d'actualité abordés par le magazine *Performance*. Les nouvelles règles d'imposition des dividendes, l'utilisation des fiducies personnelles en planification fiscale ainsi que les règles fiscales à suivre dans le cas des gains sur règlements de dettes ont été les sujets abordés au cours de ces conférences qui ont connu un vif succès.

De plus, au sein des universités, l'Ordre a consolidé sa visibilité et son rayonnement dans le domaine de la fiscalité en s'associant à des événements fiscaux tels que des cliniques d'impôts ou des concours de cas.



Le perfectionnement professionnel des experts-comptables CGA

L'année financière 2006-2007 marque le début de notre premier cycle de formation continue obligatoire qui se terminera le 31 mars 2009. De nombreux efforts ont été déployés pour offrir aux membres de l'Ordre, de même qu'aux autres intervenants du milieu des affaires, un programme de formation amélioré qui réponde à leurs besoins et à leurs intérêts professionnels.

Plusieurs nouveaux cours ont été offerts dont *Démarrage en cabinet* qui a été énormément apprécié par les membres débutant ou agissant en pratique publique. Avec une croissance de près de 38 % du nombre de participants à nos activités de formation continue, nos efforts ont porté fruits. La formation professionnelle de l'Ordre est de plus en plus reconnue et appréciée de tous.

Le nouveau programme en expertise professionnelle (PEP) remplace le PAPPF

Depuis le 1^{er} septembre 2006, les candidats à la profession de CGA bénéficient d'un nouveau programme post baccalauréat de 15 crédits orienté vers l'expertise professionnelle. Ce programme vise à développer, chez les candidats, leurs capacités d'intégration, d'analyse et de synthèse. Il leur permet aussi de parfaire le développement de leurs compétences en matière d'éthique et d'intégrité, de comptabilité, de certification, de finance, de gestion et de fiscalité.

Ce programme privilégie les apprentissages pratiques afin que les candidats à la profession puissent développer leurs habiletés d'intervention tant au sein des organisations commerciales ou publiques qu'au sein des cabinets d'experts-comptables. Ce programme prépare les candidats aux examens d'accréditation nationaux *Expertise professionnelle (PA1)* et *Gestion financière stratégique (PA2)* et remplace le Programme d'agrément professionnel en performance financière.

Ce tout nouveau programme, actuellement offert à l'Université de Sherbrooke, sera disponible dès l'automne 2007 à l'Université du Québec en Outaouais ainsi qu'à l'Université McGill. Dans les autres universités, la sortie du programme est prévue pour 2008.

L'Ordre présent au sein des institutions universitaires

Par l'entremise de ses bourses, de son soutien aux associations étudiantes ou avec sa présence aux différentes activités des universités, l'Ordre a fait connaître son programme et a accentué le leadership des CGA au sein de la profession comptable. Grâce aux efforts déployés au cours de l'année, nous avons rejoint 4 487 étudiants avec plus d'une cinquantaine d'activités. Cette présence soutenue de l'Ordre aux diverses activités universitaires a eu un impact positif qui a résulté au recrutement de 598 nouveaux étudiants au cours de l'exercice financier 2006-2007.



Le Méga Cocktail s'est déroulé dans une ambiance conviviale et exotique.

Un prestigieux Méga Cocktail

Le 29 mars 2007, l'Ordre a tenu son Méga Cocktail à l'Hôtel Ritz Carlton à Montréal. Plus de 600 personnes s'étaient déplacées pour assister à l'événement qui s'est déroulé dans une ambiance des plus conviviales. L'occasion était idéale pour les CGA de renouer avec de bonnes connaissances et d'échanger sur divers sujets. De plus, les CGA présents ont pu partager leur expérience avec les étudiants et leur prodiguer de judicieux conseils quant à leur future profession. L'événement a été un franc succès!



Lors du Méga Cocktail, le personnel de l'Ordre s'affairait à bien informer les étudiants sur les multiples possibilités qu'offre la carrière de CGA.

OVERVIEW OF YEAR 2006-2007

Honouring multi-disciplinary success

The Ordre's prestigious graduation ceremony was held in the Saguenay-Lac-Saint-Jean region under the honorary presidency of Simon Brault, CGA, Director General of the National Theatre School of Canada and Vice-Chair of the Canada Council for the Arts. In his keynote address, Mr. Brault called on new CGAs to practice their profession with integrity, rigour and openness.

The ceremony was professionally and skilfully hosted by popular TVA network news presenter Pierre Bruneau, who paid tribute to the achievements of our three medalists, most notably their top scores on the national exams.

The Ordre close to the heart of the business district



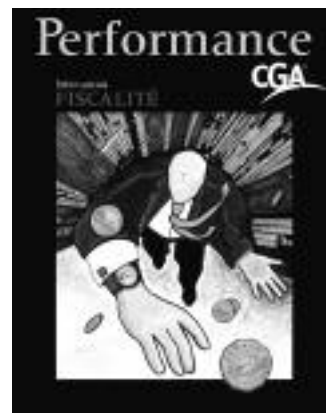
One key development in 2006 was our move into new facilities in Old Montreal, close to the heart of the business district.

CGAs: leaders in the tax field

Because CGAs are well known for their tax skills, 2006-2007 brought many opportunities to demonstrate our leadership in the field. In addition to lobbying government officials and promoting our views on tax issues, the Ordre provided members with prompt and comprehensive summaries of proposed federal and provincial budget measures.

In addition, the Ordre's Tax Committee prepared a special tax issue of *Performance magazine*. Coinciding with this member-focused initiative, a series of three breakfast conferences were held with prominent CGAs covering a range of topical issues addressed in the magazine, including new dividend tax rules, the use of personal trusts in tax planning and rules governing gains on debt settlement. The conferences were a resounding success!

The Ordre has also worked to raise CGAs' profile and influence in the field at the university level through participation in events such as tax clinics and case-study contests.



Gold medalist

Left to right: Jackie Poirier, FCGA, Chairperson of the Board of CGA-Canada; Simon Brault, CGA, Honorary President, graduation ceremony; Daniel Martineau, CGA, gold medalist; and Michel P. Laliberté, FCGA, Board Chairman, Ordre des CGA du Québec.



Silver medalist

Left to right: Jackie Poirier, FCGA, Chairperson of the Board of CGA-Canada; Simon Brault, CGA, Honorary President, CGA graduation ceremony; Laurie Hamann, CGA, silver medalist; and Michel P. Laliberté, FCGA, Board Chairman, Ordre des CGA du Québec.



Bronze medalist

Left to right: Jackie Poirier, FCGA, Chairperson of the Board of CGA-Canada; Simon Brault, CGA, Honorary President, CGA graduation ceremony; H el ene Forest, CGA, bronze medalist; and Michel P. Lalibert e, FCGA, Board Chairman, Ordre des CGA du Qu ebec.



Continuing education program

Fiscal 2006-2007 marked the beginning of our first mandatory continuing education cycle, which will end on March 31, 2009. Extensive efforts have been made to provide the Ordre's membership and other business community stakeholders with program enhancements aligned with their needs and professional interests.

New course offerings include *Launching Your Own CGA Firm*, which was much appreciated by members embarking on their professional careers or working in public practice. In view of the 38% increase in enrolment, our efforts have clearly paid off. The Ordre's continuing education program is increasingly recognized and appreciated.

New Professional Expertise Program (PEP)

replaces the PCFPF

Effective September 1, 2006, CGA candidates can enrol in our new 15-credit graduate-level program focusing on professional expertise. This program seeks to develop students' ability to integrate, analyze and synthesize information and hones skills in the areas of ethics and integrity, accounting, assurance, finance, management and taxation.

The new program emphasizes practical applications and skills development in preparation for key positions with government agencies, accounting firms and other businesses. The program prepares prospective CGAs for the *Issues in Professional Practice (PA1)* and *Strategic Financial Management (PA2)* national certification exams, replacing the Professional Certification Program in Financial Performance.

Currently available at the University of Sherbrooke, the new program will be launched at the University of Quebec in Outaouais and McGill University in fall 2007 and will be offered at additional universities in 2008.

University-related activities

Thanks to its financial aid program, support for student associations and wide range of university-related activities, the Ordre has promoted the CGA education program and enhanced CGAs' leadership position within the accounting profession. As a reflection of our substantial efforts throughout the year, 4,487 students took part in over 50 CGA-related activities. The Ordre's continuing on-campus presence has had a highly positive impact, with 598 new students recruited during 2006-2007.



The Mega Cocktail featured a friendly atmosphere with an exotic twist!

Mega Cocktail festivities

The 2007 Mega Cocktail was held at Montreal's Ritz Carlton Hotel on March 29, attracting over 600 participants. This festive event was the ideal occasion to renew acquaintances and discuss a wide range of topics. CGAs shared their experiences and provided sound professional advice to the students in attendance. A huge success!



During the Mega Cocktail, the Ordre's staff provided students with information on the wide range of career opportunities available to CGAs.

LE BUREAU

Le Code des professions définit les mandats du Bureau en lui accordant tous les droits, pouvoirs et prérogatives de l'Ordre, à l'exception de ceux qui relèvent des CGA réunis en assemblée générale.

Vingt-quatre personnes provenant des régions administratives du Québec composent le Bureau dont quatre, nommées par l'Office des professions du Québec, représentent le public. Chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre, le Bureau a adopté, au cours de ses six (6) réunions ordinaires et cinq (5) réunions spéciales (par conférences téléphoniques), les principales résolutions qui suivent :

- élire le président de l'Ordre ainsi que les membres du Comité administratif pour l'exercice 2006-2007;
- désigner les membres siégeant aux divers comités et groupes de travail de l'Ordre pour l'exercice 2006-2007;
- recommander à l'Assemblée générale annuelle le montant de la cotisation pour l'exercice 2007-2008;
- approuver la liste des nouveaux membres de la promotion 2006;
- approuver les demandes de réintégration au Tableau des membres;
- approuver les états financiers au 31 mars 2006;
- adopter différentes politiques administratives;
- nommer un nouveau secrétaire du comité de discipline;
- Approuver la mission de l'Ordre « Garantir le professionnalisme des CGA et promouvoir leur rayonnement »;
- approuver la vision: «Être le leader de la profession comptable » et les valeurs de l'Ordre : « Intégrité, transparence, respect et équité »;
- approuver la nomination d'une nouvelle présidente-directrice générale de l'Ordre;
- approuver le programme de formation continue 2006-2007;
- approuver les orientations soumises par l'Office des professions dans le dossier de la comptabilité publique au Québec;
- approuver le régime d'assurance médicaments pour les membres, candidats et étudiants en vertu de la Loi 33 sur l'assurance médicaments;
- approuver la date de la prochaine assemblée générale annuelle des membres.

Président

Michel P. Laliberté, FCGA

Présidente sortante

Ginette Fortin, FCGA

Secrétaire

Yvon Gingras, FCGA

Membres

Éric Audet, CGA

Luc Baribeau, CGA

Diane Boily, CGA

Jean-Marc Bourque, CGA

Charles-Aimé Bureau, CGA

André Frenette, CGA

Sylvie Grondin, FCGA

Danielle Hébert, FCGA

Michel Labbé, FCGA

Yvon Lallier, CGA

Alain Laplante, FCGA

Josée Leclair, CGA

Danielle Michaud, CGA

Marco Pilon, CGA

Denis Riendeau, CGA

Pierre Samson, FCGA

Léonard C. Roth, FCGA

Membres externes

Marie-Claire Chaurest

Marc-André Gosselin

Huguette Picard, erg.

André Roy, a.-g

LE COMITÉ ADMINISTRATIF

Le Comité administratif est constitué de sept personnes dont le mandat, dévolu par le Code des professions, est de veiller à l'administration courante des affaires de l'Ordre.

Le président du Conseil est d'office membre et président du Comité administratif. Les membres du comité sont élus parmi les membres du Bureau et un parmi les administrateurs nommés par l'Office. Le secrétaire de l'Ordre agit comme secrétaire du Comité. Le Comité administratif exerce tous les pouvoirs que le Bureau lui délègue sauf pour l'adoption de règlements.

Les membres du Comité administratif ont étudié les divers dossiers de l'Ordre et adopté différentes résolutions et recommandations, lors des neuf (9) réunions ordinaires et deux (2) réunions spéciales (par conférences téléphoniques) tenues durant l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2007. Les voici :

- approuver les demandes d'exemption et de réduction de cotisation professionnelle pour cause de maladie, de retour aux études à temps plein dans une université, de congé de maternité et de retraite anticipée;
- approuver les stages d'expérience pratique soumis par les candidats;
- coordonner les actions avec CGA-Canada;
- approuver les orientations et les objectifs pour le prochain exercice;
- approuver les états financiers;
- renouveler le contrat d'assurance-responsabilité professionnelle;
- approuver la publication de documents de nature professionnelle;
- approuver les différents actes et politiques administratives qui lui sont délégués.

Président

Michel P. Laliberté, FCGA

Vice-président

Pierre Samson, FCGA

2^e vice-présidente

Danielle Hébert, FCGA

Présidente sortante

Ginette Fortin, FCGA

Secrétaire

Yvon Gingras, FCGA

Administrateur élu et trésorier

Denis Riendeau, CGA

Administratrice nommée

Huguette Picard, erg.

LE COMITÉ

D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

L'inspection professionnelle s'inscrit dans la mission qui justifie l'existence des ordres professionnels, soit la protection du public. Pour l'Ordre, cette activité revêt un caractère impératif depuis plusieurs années.

Le rôle du Comité d'inspection professionnelle consiste à évaluer globalement la pratique des membres exerçant l'expertise comptable à leur propre compte, à temps plein ou à temps partiel. Le cycle normal d'inspection est de douze mois à compter de la date d'ouverture du cabinet et par la suite, au maximum tous les quatre ans. Un cabinet peut cependant être inspecté plusieurs fois au cours d'un même cycle.

Le Comité a mis au point des procédures strictes d'inspection et des outils de travail qui permettent d'évaluer le respect des normes professionnelles en vigueur, l'application de normes d'indépendance ainsi que le respect des normes générales de contrôle de la qualité. L'évaluation s'effectue par l'examen d'un certain nombre de dossiers.

Les dossiers examinés portent sur les missions de vérification, d'examen approfondi, d'examen et de compilation. L'inspecteur évalue le respect des normes professionnelles au chapitre de la présentation des états financiers, de l'application et de l'étendue des procédés d'examen ou de vérification utilisés, de la fiscalité et bien entendu, de la documentation pertinente incluse dans les différents dossiers de l'expert-comptable.

Au cours de l'exercice 2006-2007, les inspecteurs ont effectué 192 inspections, dont 68 auprès d'experts-comptables CGA travaillant à temps partiel. Le Comité s'est réuni six fois et aucun membre inspecté n'a fait l'objet d'une imposition de stages de perfectionnement.

Président

Ghislain Lafrance, CGA

Secrétaire

Alain Borduas, CGA

Membres du comité

Sylvie Choronzey, CGA

Luc Duciaume, CGA

Guylaine Laporte, CGA

Yvan St-Onge, CGA

LE COMITÉ DE DISCIPLINE

Le Comité de discipline est constitué en vertu de l'article 116 du Code des professions et est saisi de toute plainte disciplinaire contre un comptable général licencié liée à des infractions aux *Règlements de l'Ordre des comptables généraux licenciés (CGA) du Québec et au Code des professions*.

Le Comité de discipline s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2006-2007 pour l'audition de représentation sur sanctions et l'audition d'une plainte disciplinaire.

DOSSIERS EN COURS DU DÉBUT DE L'EXERCICE

Première plainte

- huit chefs d'infraction dans ce dossier;
- les quatre premiers pour avoir contrevenu au Règlement sur l'assurance-responsabilité professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec;
- le cinquième chef pour ne pas avoir informé l'Ordre par écrit de l'ouverture d'un cabinet pour l'exercice de l'expertise comptable;
- le sixième chef pour entrave au travail du syndic en ne donnant pas suite aux différentes demandes formulées par ce dernier;
- les deux derniers chefs pour ne pas avoir donné suite aux différentes demandes et correspondances provenant du syndic.

Le Comité a déclaré l'intimé coupable sur chacun des huit chefs de la plainte. Le Comité l'a condamné à une amende de 600 \$ sur chacun des quatre premiers chefs d'infraction, une amende de 1 000 \$ sur le cinquième chef, une radiation temporaire d'un mois sur le sixième chef et une radiation temporaire de quinze jours sur chacun des chefs 7 et 8, les périodes de radiation devaient être purgées concurremment.

Deuxième plainte

- deux chefs d'infraction dans ce dossier;
- omissions et actes contraires aux normes professionnelles;
- présentations des états financiers incomplets et erronés ne reflétant pas la situation financière du client;

Le Comité a reconnu l'intimé coupable sur chacun des deux chefs faisant l'objet de la plainte. L'intimé était décédé au moment de lui signifier la décision du Comité.

NOUVEAUX DOSSIERS AU COURS DE L'EXERCICE

Première plainte

Nouveau dossier reçu par le secrétaire du Comité de discipline émanant du Bureau du syndic.

- treize chefs d'infraction dans ce dossier;
- n'aurait pas respecté le secret de nature confidentielle détenu relativement à une cliente;
- aurait préparé des états financiers, sans révéler l'existence d'un prêt consenti à une cliente;
- aurait fait des omissions et des actes contraires aux normes professionnelles dans la tenue d'un dossier de mission d'examen;
- n'aurait pas informé l'Ordre de l'ouverture d'un cabinet pour l'exercice de l'expertise comptable;
- aurait contrevenu au Règlement sur l'assurance-responsabilité professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec;

Deux auditions ont eu lieu au cours de l'exercice, une troisième doit avoir lieu en mai 2007 et la décision sera ensuite rendue.

Deuxième plainte

À la fin de l'exercice, le secrétaire du Comité a reçu, du Bureau du syndic, une plainte concernant un membre qui :

- n'aurait pas fait preuve de disponibilité et diligence envers des clients;
- aurait retenu des documents appartenant à des clients;
- n'aurait pas préparé dans un délai raisonnable des déclarations fiscales de clients;
- aurait entravé le travail du syndic dans le cadre d'une enquête;

Le processus suivra son cours durant l'exercice 2007-2008.

Président

Me Pierre Linteau c.r.

Secrétaire

Louis LeBrun, FCGA

Membres du comité

Luc Baribeau, CGA	Sylvie Grondin, FCGA
Serge Beauregard, FCGA	Michel Ladouceur, CGA
Alain Breault, CGA	Pierre Monty, CGA
Guy Deslandes, CGA	Denis Riendeau, CGA
Marcel Godbout-Lavoie, FCGA	Annie Tremblay, CGA

RAPPORT DU SYNDIC

EXERCICE 2006 - 2007

Le bureau du syndic a traité au cours du dernier exercice un total de 133 demandes d'enquêtes et de renseignements qui se répartissent comme suit :

	Exercice 2006 – 2007	Exercice 2005 – 2006
Enquêtes en cours au début de l'exercice	15	13
Nouvelles demandes d'enquêtes	69	33
Demandes de renseignements ou dossiers référés à un autre ordre	49	N/D
Dossiers traités	133	46
Statut des dossiers au 31 mars 2007		
Dossiers fermés	104	31
Enquêtes en cours	29	15
Total	133	46

Les motifs des 69 demandes d'enquêtes faites au cours de 2006-2007 sont variés. Voici les sujets que l'on retrouve principalement :

- Délais et qualité des services
- Services de fiscalité
- Rétention de documents
- Honoraires

À l'intérieur des 104 dossiers fermés, deux (2) ont fait l'objet d'une plainte disciplinaire. Dans les deux dossiers, les membres ont été déclarés coupables sur la totalité des chefs d'accusations.

Dans les 29 dossiers en cours, deux (2) sont actuellement en traitement au comité de discipline et les enquêtes se poursuivent pour les autres cas.

Le syndic,

André Drainville, CGA

Les syndics adjoints :

Sylvie Dagenais, CGA

Gérald Gratton, CGA

COMITÉS DE L'ORDRE 2006-2007

AFFAIRES PUBLIQUES

Présidence : Ginette Fortin, FCGA
Suzanne Alary, CGA
Éric Audet, CGA
Jean-Marc Bourque, CGA
Alain Breault, CGA
Danielle Michaud, FCGA
Pierre Samson, FCGA
Annie Tremblay, CGA
Marc Vachon, CGA

APPEL DES ÉTUDIANTS

Présidence : André Frenette, CGA
Monique Giroux, CGA
Stéphane Labbé, CGA
Pascale-Isabelle Monty, CGA
Annie Tremblay, CGA

ARBITRAGE DES COMPTES

Présidence : Charles-Aimé Bureau, CGA
Luc Baribeau, CGA
Diane Boily, CGA
Louise Harvey, CGA
Michel Labbé, FCGA
Yvon Lallier, CGA
Josée Leclair, CGA
Leonard C. Roth, FCGA
Yvan St-Onge, CGA

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Présidence : Pierre Samson, FCGA
Bruno Bouchard - UQAC
Marijo Cousineau - UQTR
Josianne Duval - UQAR (Lévis)
Charles Fournier - UQO
Linda Goon - Univ. Concordia
Rodrigo Indarte -HEC Montréal
Alexandre Mainville - Univ. de Sherbrooke
Cynthia Proulx - UQAR
Marie-Claude Roy - UQAM
Brice Rwamo - Univ. Laval
Martin Simard - UQAT

CONSULTATIF DES PRÉSIDENTS DE L'ORDRE

Pierre Barnes, FCGA
Ginette Fortin, FCGA
Michel Guindon, FCGA
Jacques Héту, FCGA
Jocelyne Houle-Lesarge, FCGA
Mario Lafond, FCGA
Alain Laplante, FCGA
Fernand R. Plante, FCGA
Rénéald Vigneault, FCGA
Sylvie Voghel, FCGA

FISCALITÉ

Présidence : Sylvain Moreau, CGA
Françoise Alary, CGA
Donald Aubut, CGA
André Boulais, CGA
André Chagnon, CGA

Henri Duquette, CGA
Daniel Gosselin, CGA
Bruno Lacasse, CGA
Benoit Vallée, CGA

FORMATION

Présidence : Pierre Samson, FCGA
Diane Bigras, CGA (Crépuq)
Émilio Boulianne, FCGA (Crépuq)
Jean-Paul Page, FCGA
Marie-Josée Potvin (ministère de l'éducation)
Rénéald Vigneault, FCGA

HONNEURS

Présidence : Michel P. Laliberté, FCGA
Ginette Fortin, FCGA
Pierre Samson, FCGA

JEUNESSE

Présidence : Johanne Maltais, CGA
Claude Bastrash, CGA
Jean-Marc Bourque, CGA
Marie-Claire Chaurest
Julie Chouinard, CGA
Guylaine Laporte, CGA
Danielle Michaud, CGA
Pascale-Isabelle Monty, CGA

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Présidence : Michel P. Laliberté, FCGA
Ginette Fortin, FCGA
Danielle Hébert, FCGA
Denis Riendeau, CGA
Pierre Samson, FCGA

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Présidence : Sylvie Choronzey, CGA
Diane Boily, CGA
Julie Chouinard, CGA
Guy Deslandes, CGA
Luc Duciaume, CGA
Sylvain Fontenelle, CGA
Mathieu Gingras, CGA

Mario Lafond, FCGA
Serge Lafortune, CGA
Pierre Monty, CGA
Leonard C. Roth, FCGA

PROGRAMMES PROFESSIONNELS

Présidence : Pierre Samson, FCGA
Émilio Boulianne, FCGA
Julie Charbonneau, CGA
Yvon Gingras, FCGA
Michel Guindon, FCGA
Luc Léger, FCGA
Francis Montreuil
Jean-Paul Page, FCGA
Huguette Picard, erg.
Pierre Vézina, FCGA

RÉVISION DES PLAINTES

Présidence : Fernand R. Plante, FCGA
Alain Brault, CGA
Yvon Gingras, FCGA
Pierre Monty, CGA
Stéphan Robitaille, CGA
André Roy, a-g

SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

Présidence : Danielle Hébert, FCGA
Denis Aubé, CGA
Suzanne Chiricota, CGA
Gérard Gros, CGA
Alain Martineau, CGA
Danielle Michaud, CGA
Marco Pilon, CGA

VÉRIFICATION

Présidence : Louis LeBrun, FCGA
Diane Boily, CGA
Julie Chouinard, CGA
Louise Harvey, CGA
Sandra Santos, CGA
Luc Sarrazin, CGA
Serge Vaillancourt, CGA
Paul Valin, CGA

PRÉSIDENTS DE SECTIONS

Abitibi-Témiscamingue
Bas St-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord
Beauce/Amiante/Etchemins
Estrie
Lanaudière
Laurentides
Laval
Mauricie/Centre du Québec
Montérégie

Montréal
Outaouais
Québec
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Julie Chouinard, CGA
Dan Thériault, CGA
France Bégin, CGA
Bernard Potvin, CGA
Hélène Kay, CGA
Roger Haché, CGA
Michel Guindon, FCGA
France Cinq-Mars, CGA
J.E. François Bélanger, CGA
Pascale-Isabelle Monty, CGA, par intérim
Marc Rousseau, CGA
Pascal Gagnon, CGA
André Phan, CGA
Donald Aubut, CGA

PERSONNEL

DU SIÈGE SOCIAL

/ AU 31 MARS 2007

Direction générale

Danielle Blanchard, CGA
Présidente-directrice générale

Stéphanie Firlotte
Adjointe de la présidente-directrice générale

Communications

Roger Sirard, MBA
Vice-président, communications

Marie-Josée Nantel
Conseillère, communications - marketing

Mathieu Beaudoin
Conseiller, communications

Catherine Erazola
Adjointe, communications

Nathalie Bégin
Préposée à la réception

Lauélia Rolland-Fortin
Préposée à la réception - relève

Finance et développement technologique

Sylvie Lauzon, CGA
Chef comptable

Gabriela Mihai
Comptable

Marc Rivet
Responsable, informatique, bureautique et achats

Jacinthe Tétreault
Commis-comptable

Normand Lamoureux
Magasinier

Développement des compétences et services professionnels

Danièle Pérusse, CGA
Vice-présidente, développement des compétences et protection du public

Alice Leduc
Adjointe administrative, vice-présidence, développement des compétences et protection du public

François Gauthier, CGA
Directeur, inspection et pratique professionnelle

Sandra Lacroix, CGA
Directrice, service aux membres et aux candidats

Jo-Anne Gaumont
Agente à la pratique professionnelle

Mylène Bayard
Coordonatrice aux activités de développement professionnel

Enrica Baille
Conseillère à la formation (examens et exemptions)

Yolaine Deslauriers
Conseillère à la formation (admission à l'Ordre)

Josée Rochefort
Conseillère à la formation

Louise Desroches
Préposée au soutien administratif, service aux candidats

Nicole Morneau
Préposée au soutien administratif, service aux membres

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

Effectif des membres, candidats et étudiants inscrits

Section	Membres	Étudiants
Abitibi/Témiscamingue	115	29
Bas St-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord	153	26
Beauce/Amiante/Etchemins	117	33
Estrie	160	55
Extérieur du pays	100	10
Lanaudière	366	72
Laurentides	525	96
Laval	713	176
Mauricie/Centre du Québec	309	87
Montérégie	1 737	386
Montréal	2 046	1 021
Outaouais	673	128
Québec	925	206
Saguenay-Lac-Saint-Jean	147	32
Total :	8 086	2 357

Mouvement des effectifs

Description	2007	2006
Permis émis	228	141
Réintégrations	41	21
Permis émis à la suite d'un transfert au Québec	6	8
Décès	(23)	(29)
Radiations pour non-paiement de la cotisation	(82)	(51)
Démissions	(60)	(34)
Transferts du Québec vers l'extérieur	(13)	(14)
Radiations pour autres causes	(5)	(1)

Permis en vigueur selon les classifications

Description	2007	2006
Membres réguliers	7 303	7 214
Membres fellows	94	93
Membres à vie	22	24
Membres préretraités	187	178
Membres retraités	387	397
Membres à l'extérieur du pays	93	88
Total :	8 086	7 994

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

Cotisation annuelle

Membres réguliers	612,88 \$
Membres en cabinet privé	847,08 \$

La contribution au financement de l'Office des professions du Québec de 17,10 \$ s'ajoute aux montants mentionnés ci-dessus. Toutes les cotisations sont taxables.

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2007

RAPPORT FINANCIER

AU 31 MARS 2007

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS	25
RAPPORT DES EXPERTS-COMPTABLES	26

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	27
Évolution des soldes de fonds	28
Bilan	29
Flux de trésorerie	30
Notes complémentaires	31-35
Renseignements complémentaires	36

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

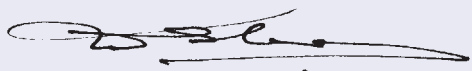
À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction assume la responsabilité des états financiers ci-joints et de toutes les informations contenues dans le rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

L'Ordre maintient un système de contrôle interne destiné à fournir un degré d'assurance raisonnable quant à la protection des biens et à la fiabilité de l'information.

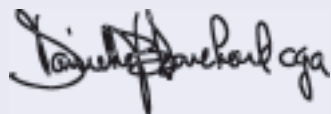
Les états financiers, dont le rapport se trouve ci-joint, ont été examinés par des experts-comptables indépendants élus à l'assemblée générale annuelle.

Relativement à ces états financiers, le Bureau exerce sa responsabilité surtout par l'entremise de son Comité de vérification qui se réunit périodiquement avec la direction, de même qu'avec les experts-comptables externes qui peuvent à leur gré rencontrer le Comité de vérification pour discuter de questions touchant l'examen approfondi, l'évaluation du contrôle interne et l'information financière.



FCCA.

Michel P. Laliberté, FCCA
Président du Conseil



Danielle Blanchard, CGA
Présidente-directrice générale

Le 30 avril 2007

RAPPORT

DES EXPERTS-COMPTABLES

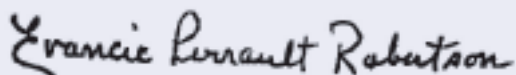
Aux membres de :

L'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'**ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC** au **31 mars 2007**, ainsi que des états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par l'Ordre. En ce qui concerne les éléments d'actif et du passif, une analyse approfondie a été effectuée, conformément aux normes établies par notre ordre professionnel.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateur sur ces états financiers.

Au cours de notre examen et de notre analyse approfondie des éléments d'actif et du passif, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



EVANCIC PERRAULT ROBERTSON CGA
Société en nom collectif

Terrebonne, Québec
Le 30 avril 2007

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	FONDS					Total 2007 \$	Total 2006 \$
	Administration \$	Indemnisation \$	Assurance- responsabilité \$	Défense en matière de déontologie \$	Défense, protection et promotion des droits des CGA \$		
PRODUITS (note 10)							
Cotisations, inscriptions et permis	3 662 815	-	-	-	-	3 662 815	3 402 948
Droits d'examen	266 454	-	-	-	-	266 454	283 120
Formation continue et publications	964 024	-	-	-	-	964 024	630 913
Revenus de placements	208 209	4 980	30 178	2 261	7 016	252 644	180 229
Programme de CGA-Maîtrise	187 794	-	-	-	-	187 794	131 077
Autres produits	293 115	-	14 678	-	-	307 793	255 317
	5 582 411	4 980	44 856	2 261	7 016	5 641 524	4 883 604
CHARGES							
Administration (page 36)	1 889 165	-	-	-	-	1 889 165	1 826 955
Activités réglementaires (page 36)	455 709	-	-	-	-	455 709	478 593
Développement et services professionnels (page 36)	1 092 327	-	-	-	-	1 092 327	961 322
Formation et recrutement (page 36)	696 810	-	-	-	-	696 810	737 375
Développements stratégiques et affaires publiques (page 36)	745 765	-	-	-	-	745 765	884 864
Prime d'assurance	-	-	70 182	-	-	70 182	68 954
Stratégie	-	-	-	-	55 830	55 830	40 391
Perte sur radiation d'actifs (note 7)	130 263	-	-	-	-	130 263	-
	5 010 039	-	70 182	-	55 830	5 136 051	4 998 454
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	572 372	4 980	(25 326)	2 261	(48 814)	505 473	(114 850)

Voir rapport des experts-comptables en date du 30 avril 2007

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	FONDS					Total 2007 \$	Total 2006 \$
	Administration \$	Indemnisation \$	Assurance- responsabilité \$	Défense en matière de déontologie \$	Défense, protection et promotion des droits des CGA \$		
SOLDES DE FONDS AU DÉBUT	1 084 822	99 152	761 217	44 532	203 889	2 193 612	2 308 462
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	572 372	4 980	(25 326)	2 261	(48 814)	505 473	(114 850)
Affectations (note 3)	(500 000)	100 000	-	-	400 000	-	-
SOLDES DE FONDS À LA FIN	1 157 194	204 132	735 891	46 793	555 075	2 699 085	2 193 612

Voir rapport des experts-comptables en date du 30 avril 2007

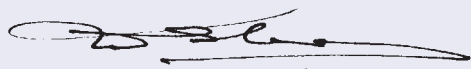
BILAN

AU 31 MARS 2007

	FONDS					Total 2007 \$	Total 2006 \$
	Administration \$	Indemnisation \$	Assurance- responsabilité \$	Défense en matière de déontologie \$	Défense, protection et promotion des droits des CGA \$		
ACTIF							
À COURT TERME							
Encaisse	385 478	3 239	24 244	1 391	155 075	569 427	237 706
Placements temporaires (note 4)	3 405 664	99 977	229 665	44 989	-	3 780 295	2 612 443
Créances et effets à recevoir (note 5)	85 761	916	8 236	413	-	95 326	337 472
Frais payés d'avance	98 517	-	55 464	-	-	153 981	201 888
	3 975 420	104 132	317 609	46 793	155 075	4 599 029	3 389 509
PLACEMENTS (note 6)	982 288	100 000	423 282	-	400 000	1 905 570	2 313 736
IMMOBILISATIONS (note 7)	132 930	-	-	-	-	132 930	197 522
	5 090 638	204 132	740 891	46 793	555 075	6 637 529	5 900 767
PASSIF							
À COURT TERME							
Fournisseurs et charges à payer (note 8)	1 937 774	-	5 000	-	-	1 942 774	1 934 150
Produits reportés (note 9)	1 995 670	-	-	-	-	1 995 670	1 773 005
	3 933 444	-	5 000	-	-	3 938 444	3 707 155
SOLDES DE FONDS							
Investis en immobilisations	132 930	-	-	-	-	132 930	197 522
Affectations d'origine interne	-	204 132	735 891	46 793	555 075	1 541 891	1 108 790
Non grevés d'affectations	1 024 264	-	-	-	-	1 024 264	887 300
	1 157 194	204 132	735 891	46 793	555 075	2 699 085	2 193 612
	5 090 638	204 132	740 891	46 793	555 075	6 637 529	5 900 767

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (Note 11)

Approuvé par le Bureau



Michel P. Laliberté, FCGA
Président

FCGA.



Denis Riendeau, CGA
Trésorier

Voir rapport des experts-comptables en date du 30 avril 2007

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	Total 2007 \$	Total 2006 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	505 473	(114 850)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	114 748	115 184
Perte sur radiation d'actifs	130 263	-
	750 484	334
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances et effets à recevoir	242 146	(176 574)
Frais payés d'avance	47 907	8 874
Fournisseurs et charges à payer	8 624	411 392
Produits reportés	222 665	253 436
	521 342	497 128
Rentrées de fonds nettes - Activités de fonctionnement	1 271 826	497 462
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement (acquisition) net des placements	408 166	(940 661)
Acquisitions d'immobilisations	(180 419)	(156 273)
Rentrées (sorties) de fonds nettes - Activités d'investissement	227 747	(1 096 934)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE ET PLACEMENTS TEMPORAIRES	1 499 573	(599 472)
ENCAISSE ET PLACEMENTS TEMPORAIRES AU DÉBUT	2 850 149	3 449 621
ENCAISSE ET PLACEMENTS TEMPORAIRES À LA FIN	4 349 722	2 850 149

Voir rapport des experts-comptables en date du 30 avril 2007

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2007

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC est constitué en vertu du Code des professions du Québec, selon L.R.Q.c. C-26. Il a pour principale fonction d'assurer la protection du public et de l'exercice de la profession par ses membres. À ce titre, il est responsable de l'émission des permis d'exercice aux candidats et candidates remplissant les conditions nécessaires, de la garde du Tableau des membres, de la surveillance de l'exercice de la profession et du dépistage de la pratique illégale. L'Ordre est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. De plus, l'Ordre et ses membres utilisent les services de l'Association des comptables généraux accrédités du Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

COMPTABILITÉ PAR FONDS

L'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le **fonds d'administration** rend compte des activités menées par l'Ordre en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées.

Le **fonds d'indemnisation** est destiné à rembourser les sommes d'argent ou autres valeurs utilisées par un membre à d'autres fins que celles pour lesquelles elles lui ont été remises dans l'exercice de la profession, conformément au Code des professions.

Le **fonds d'assurance-responsabilité** provient des ristournes du programme d'assurance-responsabilité professionnelle qui devaient servir à concevoir un programme d'auto-assurance. En vertu du contrat d'assurance, l'Ordre a pris l'engagement de subventionner partiellement les primes à même les sommes cumulées du fonds et l'assureur s'est engagé à couvrir sans franchise tous les frais de règlements, de gestion et d'indemnité. La réserve est révisée annuellement et calculée, conformément à l'entente.

Le **fonds de défense en matière de déontologie** est destiné à venir en aide à un membre lorsqu'il subit un préjudice, qui entraîne des frais à la suite d'une suspension ou d'une perte d'emploi, relié à son refus d'enfreindre l'une ou l'autre des obligations qui lui sont imposées par le Code de déontologie.

Le **fonds de défense, de protection et de promotion des droits des CGA** provient de cotisations perçues des membres et de l'affectation de fonds. Ces sommes sont destinées spécifiquement à la défense, la protection et la promotion des droits des CGA et aux recours en vertu des chartes.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les cotisations provenant de membres et de candidats sont portées aux résultats sur une base d'exercice. Les cotisations perçues pour une période subséquente sont présentées au bilan à titre de produits reportés. Les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsque les charges connexes sont engagées.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Le fonctionnement de l'Ordre dépend des services qui lui sont rendus par de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2007

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Les revenus de placements sont considérés à titre de produits dans les fonds respectifs.

PLACEMENTS

Les placements en obligations sont comptabilisés au coût. Les revenus de ces obligations sont considérés à titre de produits dans les fonds respectifs.

L'Ordre a choisi de comptabiliser sa participation à la valeur d'acquisition dans la coentreprise. En conséquence, cette participation n'est pas comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

Mobilier de bureau	4 ans
Équipement informatique	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

3. AFFECTATIONS

L'Ordre a affecté les sommes suivantes :

Du fonds d'administration : 100 000 \$ au fonds d'indemnisation et 400 000 \$ au fonds de défense, protection et de promotion des droits des CGA.

Au fonds d'indemnisation : 100 000 \$ provenant du fonds d'administration.

Au fonds de défense, protection et promotion des droits des CGA : 400 000 \$ provenant du fonds d'administration.

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont composés d'acceptations bancaires et d'obligations municipales arrivant à échéance entre juin et novembre 2007, dont le rendement varie entre 3,86 % et 4,50 %. La valeur de marché est de 3 780 295 \$ (2 612 443 \$ en 2006).

Voir rapport des experts-comptables en date du 30 avril 2007

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2007

5. CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR

	2007 \$	2006 \$
Membres, candidats et étudiants	40 567	62 866
Clients	17 797	44 222
Locateur	-	179 748
Intérêts courus	36 962	50 636
	95 326	337 472

6. PLACEMENTS

	2007 \$	2006 \$
Obligations échéant entre novembre 2008 et février 2011, dont le rendement varie entre 3,55 % et 4,05 %. La valeur de marché est de 1 911 175 \$ (2 328 260 \$ en 2006).	1 905 370	2 313 536
200 actions ordinaires, représentant 20 % des actions votantes de CGA Online Services Corporation, coentreprise créée dans le but de partager les frais de fonctionnement et de développement d'un portail national. La valeur de marché est de 200 \$ (200 \$ en 2006).	200	200
	1 905 570	2 313 736

7. IMMOBILISATIONS

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette	
			2007 \$	2006 \$
Mobilier de bureau	104 679	51 543	53 136	49 185
Équipement informatique	117 460	47 544	69 916	130 547
Améliorations locatives	15 147	5 269	9 878	17 790
	237 286	104 356	132 930	197 522

Au cours de l'exercice, l'Ordre a procédé à la radiation d'équipement informatique et de mobilier désuets. Ces radiations ont eu pour effet de réduire les coûts de 943 670 \$ et les amortissements cumulés de 813 407 \$. La différence de 130 263 \$ a été constatée aux résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2007

8. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2007 \$	2006 \$
Comptes fournisseurs et frais cours	409 466	707 558
Dû à l'association nationale	1 291 755	1 010 860
Salaires et avantages sociaux	149 928	21 722
Taxes à la consommation	91 625	194 010
	1 942 774	1 934 150

9. PRODUITS REPORTÉS

	2007 \$	2006 \$
Cotisations perçues d'avance	1 841 715	1 575 836
Autres revenus perçus d'avance	153 955	197 169
	1 995 670	1 773 005

10. SOMMES EXCLUES DES RÉSULTATS

Au cours de l'exercice, l'Ordre à titre de mandataire, a perçu et versé à son association nationale les sommes suivantes :

	2007 \$	2006 \$
Cotisations des membres	1 748 021	1 523 916
Cotisations des candidats et étudiants	129 661	120 184
Inscription des candidats et étudiants	15 800	12 600
Droits et révisions d'examen	171 835	171 638
Vente de publications	82 468	108 240
Émission de permis	14 175	10 765
	2 161 960	1 947 343

11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

LOCATION DE LOCAL

L'Ordre s'est engagé en vertu d'un bail se terminant le 29 février 2016, pour la location de ses locaux. Le solde de l'engagement au 31 mars 2007 s'élève à 1 747 543 \$. Les versements minimums du loyer annuel, excluant les taxes à la consommation, se répartissent comme suit :

2008 - 187 575 \$
 2009 - 187 575 \$
 2010 - 187 575 \$
 2011 - 188 875 \$
 2012 - 188 875 \$

Voir rapport des experts-comptables en date du 30 avril 2007

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2007

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'Ordre a déboursé une somme de 29 568 \$ (71 390 \$ en 2006) à sa coentreprise, à titre de contributions pour les frais de fonctionnement et de développement d'un portail national. Ces contributions ont été constatées à la valeur d'échange. L'entente se termine en septembre 2007.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

Les éléments d'actifs et de passifs financiers à court terme figurent au bilan à leur valeur comptable, ce qui représente une estimation raisonnable de leur juste valeur, compte tenu de leur échéance relativement rapprochée.

Les justes valeurs des obligations contenues dans le portefeuille des placements à long terme sont fondées sur les valeurs du marché obligataire.

Les justes valeurs des autres éléments à long terme ne sont pas disponibles au prix d'un effort raisonnable.

RISQUE DE CRÉDIT

L'organisme n'encourt pas de risque de crédit significatif à l'égard de ses créances à recevoir. De plus, l'organisme n'encourt aucun risque de crédit à l'égard de ses autres actifs financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'organisme bénéficie de produits d'intérêts générés par la gestion des excédents temporaires de liquidités. Étant donné que ces produits d'intérêts ne constituent qu'un revenu accessoire, les risques associés à une variation des taux d'intérêts sont minimes.

14. COMPARAISON DES ÉTATS FINANCIERS

À des fins de comparaison, la classification de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007 \$	2006 \$
ADMINISTRATION		
Ressources humaines	962 037	984 296
Frais de déplacement, colloques, congrès et représentation	104 418	115 762
Télécommunications	41 637	40 247
Frais de bureau	224 361	237 520
Frais bancaires	63 247	41 438
Loyer, taxes et assurances	200 364	163 611
Équipements et logiciels	64 171	18 405
Entretien de l'équipement et du local	52 775	56 415
Cotisations et affiliations	42 567	43 629
Frais généraux	18 840	10 448
Amortissement des immobilisations	114 748	115 184
	1 889 165	1 826 955
ACTIVITÉS RÉGLEMENTAIRES		
Discipline	108 588	76 840
Inspection professionnelle	185 700	176 201
Bureau et comité administratif	100 125	140 794
Autres activités	61 296	84 758
	455 709	478 593
DÉVELOPPEMENT ET SERVICES PROFESSIONNELS		
Ressources humaines	337 804	353 950
Formation continue, publications, recherche et développement	415 164	345 964
Évènements et autres activités	339 359	261 408
	1 092 327	961 322
FORMATION ET RECRUTEMENT		
Formation	323 981	292 194
Recrutement	224 294	314 499
Examen	23 320	24 159
Matériel didactique	51 784	35 768
Programme CGA - Maîtrise	73 431	70 755
	696 810	737 375
DÉVELOPPEMENTS STRATÉGIQUES ET AFFAIRES PUBLIQUES		
Développement de la profession	115 734	65 838
Communications et marketing	630 031	819 026
	745 765	884 864

Voir rapport des experts-comptables en date du 30 avril 2007

